

Consignes éditoriales Cahiers ERTA

- longueur du texte : **25-27 000 signes**, notes et espaces compris
- système PC de préférence
- formats de fichiers : DOC, DOCX, RTF
- saisir le texte en Times New Roman
- utiliser un corps 12 pour le texte, interligne 1,5
- un corps 10 pour les citations plus étendues (plus que 180 signes) et pour les notes de bas de page, interligne simple
- justifier le texte mais ne pas couper les mots en fin de ligne
- marges : 2,5 cm de tous les côtés
- alinéa: 1,25 cm
- sauter une ligne avant et après les énumérations et les citations sorties du texte
- sous-titres : *en italiques* (sans chiffres ou signes)

La composition de l'article se présentera ainsi :

- Prénom et nom de l'auteur de l'article et son affiliation (12 TNR) à gauche p.ex.
Cyprien Norwid
Université de Gdansk
ORCID <https://orcid.org/.....-.....-.....-.....>
- Titre de l'article (14 TNR), pas de point à la fin
- Texte principal
- Bibliographie à la fin de l'article (10 TNR)
- Titre en anglais
- *Abstract* en anglais : (100-150 mots). L'abstract, joint à l'article, est censé contenir l'hypothèse de recherche, la méthodologie appliquée et les conclusions.
- *Keywords* en anglais : (4-5) et en français (4-5)
- Note bio-bibliographique (sur l'auteur du texte ; 650 signes max.)

Corps du texte

Citations

– Sous l'épigraphe (citation placée en tête de l'article) se trouve le nom de l'auteur, la référence bibliographique complète figurant en bas de page.

– Les citations sources (c'est-à-dire les citations de l'œuvre étudiée) courtes sont présentées entre guillemets dans le corps du texte.

- Les guillemets typographiques français recommandés sont les suivants : « ... citation ou “locution”... ».
- Les citations sources de plus que 180 signes forment un paragraphe à part, sans guillemets (TNR 10).

Exemple de citation à part :

Je crois aussi que je suis issu de la nuit des temps. J’ai toujours été scandalisé de la légèreté des hommes qui s’inquiètent passionnément de ce qui les attend après leur mort et se soucient comme d’une guigne de ce qui en était d’eux avant leur naissance. L’en deçà vaut bien l’au-delà, d’autant plus qu’il en détient probablement la clé. Or moi, j’étais là déjà, il y a mille ans, il y a cent mille ans.²

- Les citations autres que les citations sources ne forment pas de paragraphe à part même si elles comptent plus de trois lignes.

Exemple : C’est cette conception que M. Eliade résume dans les propos suivants : « Pour que quelque chose de véritablement nouveau puisse commencer, il faut que les restes et les ruines du vieux cycle soient complètement anéantis. Autrement dit, si l’on désire obtenir un commencement absolu, la fin d’un monde doit être radicale [...]. Mais toute eschatologie insiste sur ce fait : que la Nouvelle Création ne peut avoir lieu avant que ce monde-ci ne soit définitivement aboli. Il ne s’agit plus de régénérer ce qui est dégénéré – mais d’anéantir le vieux monde afin de pouvoir le recréer *in toto* »¹.

- Les passages omis des citations sont indiqués par trois points de suspension entre crochets. **Attention ! Il ne faut pas mettre de crochets au début de la citation.** Les crochets sont justifiés à sa fin lorsqu’on interrompt une unité syntaxique.

Exemple : « le postmoderne s’ingénie [...] à établir le règne d’une cohérence holistique ».

Exemple : « Autrement dit, si l’on désire obtenir un commencement absolu, la fin d’un monde doit être radicale [...] ».

Dans le cas où l’auteur traduit lui-même le texte donné, il convient d’ajouter l’annotation suivante : trad. X.Y. (initiales de l’auteur).

Exemple : G. Johns, *Green Lantern*, New York, DC Comics, 2010, n° 52, p. 7, trad. X.Y.

Soulignage

- L’emphase est marquée par le soulignage ; dans la mise en page, il sera remplacé par l’espacement ; ni les italiques ni le gras ne sont employés à cet effet.

Italiques

- Les locutions latines ou dans une autre langue que le corps du texte sont indiquées en italiques et sans guillemets.

Exemples : *Last but not least*, *a priori*, *Ibidem*.

- Les titres de livres, revues, journaux, œuvres littéraires, etc., sont cités en italiques.

Exemples : *Le Monde, Le Cid, En attendant Godot.*

Majuscules

– Accentuez les majuscules.

Exemples : Étant donné, Âgé de vingt ans, l'Île au trésor, À cet effet.

Nombres

– L'abréviation correcte de « premier » est 1^{er}, de « première » est 1^{re} ; l'abréviation correcte de « deuxième » est 2^e et ainsi de suite.

– Écrivez « XX^e siècle ».

Signes typographiques

– Le tiret sépare deux parties de mot (attention ! il y a une différence entre le trait d'union « - » et le tiret « – »). Les tirets demi-cadratin sont plus longs et ont la même fonction que les parenthèses. La ponctuation peut remplacer le tiret final.

Exemple : Il préféra ignorer ce qui s'était dit – ce qui n'était qu'un pis-aller – et s'en fut. Elle ne sous-entendait rien – elle en était incapable ; elle racontait.

– Les signes : ; ! ? » % sont précédés d'un espace insécable de façon à éviter que le mot ne se sépare accidentellement du signe.

Notes de bas de page et références

Remarques générales

Les appels de notes se placent dans le texte, directement après le guillemet fermant.

Exemple : « Le caché fascine »¹.

– Les références commencent par une majuscule et se terminent par un point de ponctuation. Lorsque plusieurs références sont citées à la suite, elles sont séparées par un « ; ». **Attention ! Mettez un point à la fin de chaque note.**

Ouvrages

Initiale et nom des auteurs (en minuscules), *Titre de la publication* (ouvrage) en italiques, sans guillemets, Lieu de publication, Maison d'édition, Année de publication, Tome/Volume, t. 2 / vol. 2 ; Page : p. 3 ; p. 123-145 ; p. 123, 167. (le p. est systématiquement séparé par un espace insécable. Merci de ne pas utiliser pp.). **Ne pas signaler la date de la première parution.**

Exemple : F. Bon, *Décor ciment*, Paris, Minuit, 1988, p. 70.
E. Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, G. Granel (trad.), Paris, Gallimard, 1976.
G. Johns, *Green Lantern*, New York, DC Comics, 2010, n° 52, p. 7-11.
R. Marz, *Silver Surfer*, New York, Marvel Comics, 1991, t. 3, n° 51, p. 2.
J.-Y. Pouilloux, cité d'après : H. Samson, *Le « tissu poétique » de Philippe Jaccottet*, Liège, Pierre Mardaga, 2004, p. 72.

Articles de revue ou contributions d'ouvrage collectif

Mêmes règles.

Titre de l'article ou de la contribution entre guillemets et suivi de « [dans :] » désignant la publication (revue ou ouvrage collectif).

Les responsables d'un ouvrage collectif sont désignés par « (dir.) ».

Les responsables d'une édition critique sont désignés par « (éd. critique) ».

Exemples :

C. Jérusalem, « La rose des vents : cartographie des écritures de Minuit », [dans :] B. Blanckeman, J.-Ch. Millois (dir.), *Le roman français aujourd'hui : transformations, perceptions, mythologies*, Paris, Prétexte, 2004, p. 53.

G. Bataille, « Le tour du monde en quatre-vingts jours », [dans :] *Documents*, 1929, n° 5, p. 262.

J. Rateau, « Catulle Mendès – Ses premières années et ses dernières heures », [dans :] *Gil Blas*, 9 février 1909, n° 10691, p. 1.

A. Gourio, *Pensée(s) de la pierre*, communication dans le cadre du Colloque Segalen de l'ENS – Ulm (24-25 mai 2003), <http://www.univ-caen.fr/recherche/mrsh/files/ArticleAGourio.pdf>, p. 2.

Poésie

Initiale et nom d'auteur, « Titre du poème » entre guillemets, *Titre du recueil* en italiques,

Lieu de publication, Maison d'édition, Année de publication, Page : p. 3.

Attention ! Dans le texte principal le titre du poème sera toutefois en italiques !

Exemple :

M. Kryszynska, « Les fenêtres », *Rythmes pittoresques*, Paris, A. Lemerre, 1890, p. 8.

J. Supervielle, « En Songeant à un Art poétique », *Naissances*, [dans :] *Idem, Œuvres poétiques complètes*, Paris, Gallimard, 1996, p. 559.

Expressions latines préférées (en italiques):

Cf. = confer

Ibidem

Idem / Eadem

op. cit. = opus citatum

s.v. = sub verbo

[s.n.] = sine nomine

[s.a.] = sine anno

[s.l.] = sine loco

Exemples:

D. Wilhem, *Maurice Blanchot : La Voix narrative*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1974, p. 31.

ET, pour le même ouvrage tout de suite après : *Ibidem* (c'est-à-dire la même page 31)

OU : *Ibidem*, p. 155. (si c'en est une autre)

ET, pour le même ouvrage, mais dans la suite : D. Wilhem, *Maurice Blanchot : La Voix narrative, op. cit.*, p. 155.

R. Barthes, « L'effet de réel », [dans :] *Idem, Œuvres complètes*, Paris, Seuil, 1999, t. 2, p. 479.

Page Internet

O. Cariguel, « Écrire ou ne pas écrire sur Maurice Blanchot », http://www.oeildeboeuf.com/index_lectures.html, p. 3.

M. Blanchot, « L'écriture consacrée au silence. Hommage à Edmond Jabès », *L'Oeil-de-Boeuf*, revue littéraire trimestrielle, n° 14-15, http://www.oeildeboeuf.com/n14_081.html, p. 2.

Source citée maintes fois

Pour éviter les répétitions nombreuses, lorsqu'on cite pour la première fois la source, on écrit une note complète en bas de page où l'on détermine le signe abrégatif du titre, en informant que les citations suivantes de la source auront une référence en forme d'abréviation, pagination après la virgule.

Exemple :

V. Hugo, *Notre-Dame de Paris*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967, p. 85.

Les citations suivantes provenant de l'œuvre citée seront marquées à l'aide de l'abréviation, la pagination après le signe abrégatif.

Exemple : « C'est ainsi que l'art merveilleux du moyen âge a été traité presque en tout pays, surtout en France » (*N-D*, 133).

Attention ! L'abréviation – toujours en italiques.

Lorsque le livre est écrit par plus de trois auteurs on ne donne qu'un nom en indiquant les autres à l'aide de la formule « *et al.* » (« *et alia* » – et les autres).

Exemple :

R. Zuber *et al.*, *Littérature française du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1992, p. 34.

Bibliographie (classement alphabétique ; TNR 10 ; interligne 1)

Exemple :

BIBLIOGRAPHIE

Barthes R., « L'effet de réel », [dans :] *Idem, Œuvres complètes*, Paris, Seuil, 1999, t. 2.

Brossat A. *et al.*, *À l'Est, la mémoire retrouvée*, Paris, La Découverte, 1990.

Heidegger M., « L'Origine de l'œuvre d'art », [dans :] *Idem, Chemins qui ne mènent nulle part*, Paris, Gallimard, 1986.

Hugo V., *Notre-Dame de Paris*, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

Johns G., *Green Lantern*, New York, DC Comics, 2010, n° 52.

Keresztury T. (dir.), *Krasznahorkai olvasókönyv*, Budapest, Széphalom Könyvműhely, 2002.

Krysinska M., « Les fenêtres », *Rythmes pittoresques*, Paris, A. Lemerre, 1890.

Zuber R. *et al.*, *Littérature française du XVIIe siècle*, Paris, PUF, 1992.